Axe 3
Alerte et gestion de crise

ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE A JOUR DES VOLETS « INONDATION » DES PCS ET PICS

Objectif général
Améliorer l'opérationnalité des dispositifs de gestion de crise existants

Code Action : **FA 3.1**

Code CRVD2 : **B2-016**

En lien avec les actions : FA 3.2

Levier stratégique : **Professionnaliser les acteurs de la gestion de crise**

CONTEXTE

La plupart des communes du périmètre du PAPI Durance (61%) dispose d'un DICRIM et d'un PCS approuvé il y a plus de 5 ans. Au-delà de l'existence de ces documents, c'est avant tout leur cohérence avec les spécificités du risque inondation Durance qui doit être renforcée. En effet, le niveau de connaissance des dynamiques d'inondation lors des crues et les performances à attendre des divers ouvrages semblent très hétérogènes d'une commune à l'autre.

De plus, l'extension des Atlas Dynamiques des Zones Inondables (ADZI) pour les communes de l'axe Durance et l'apport des résultats des études relatives aux diagnostics de vulnérabilité menées dans le cadre du PAPI d'intention de la Basse Durance devront permettre aux collectivités (communes et EPCI) d'enrichir et mettre à jour leur dispositif de gestion de crise sur le volet inondation.

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Accompagner les communes dans la réalisation et/ou la mise à jour du volet inondation de leur PCS
- Accompagner les EPCI dans la réalisation du volet inondation de leur PICS
- Mobiliser et préparer les acteurs de la gestion de crise et tendre vers des PCS opérationnels sur les volets inondations
- Diffuser et transmettre les informations produites par le SMAVD (utilisation des données hydrologiques, clarification du rôle des acteurs de la gestion de crise, utilisation des données issues du diagnostic de vulnérabilité, ADZI....)
- Renforcer la culture du risque et inciter les communes à tester leur organisation de crise

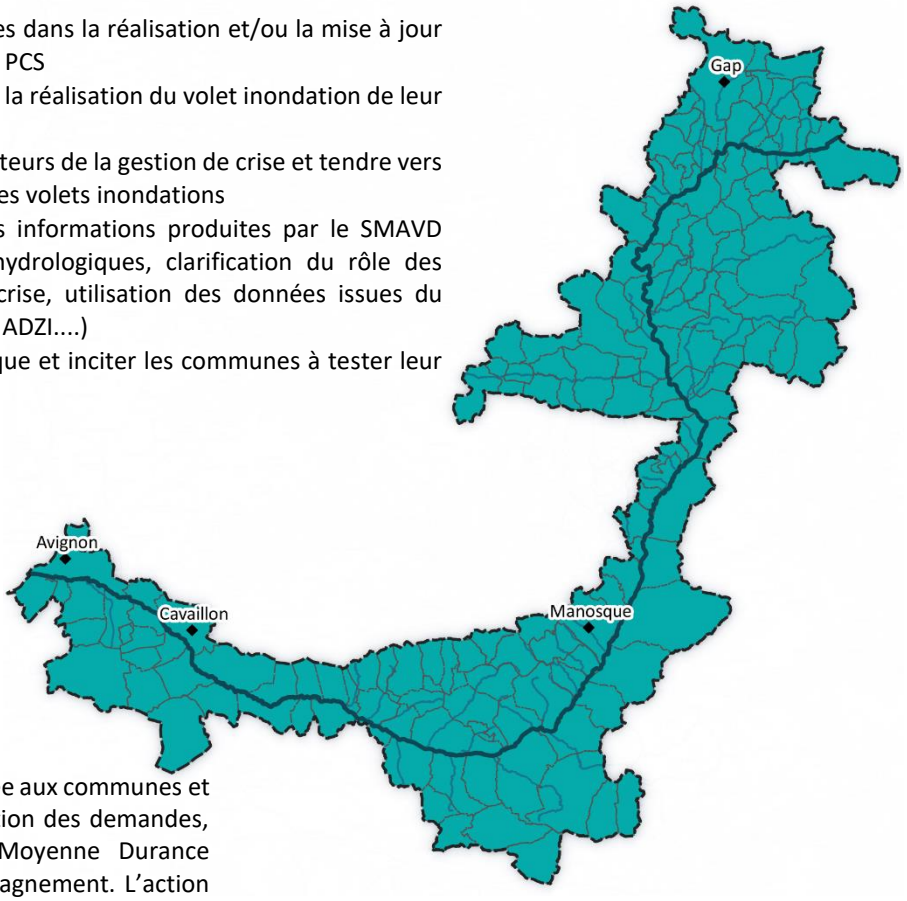

MODALITE DE MISE EN OEUVRE

Maître d'ouvrage : **SMAVD en tant que coordonnateur des opérations**
Suivi et pilotage : Groupe de travail spécifique associant les acteurs de la gestion de crise (communes, SDIS, EPCI, DDT)

TERRITOIRE CONCERNE

La priorité de cette action est donnée aux communes et EPCI de la Basse Durance. En fonction des demandes, des communes et EPCI de la Moyenne Durance pourront bénéficier de cet accompagnement. L'action concerne par conséquent tout le territoire.

Reçu au Contrôle de légalité le 04 juillet 2023

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le SMAVD va élaborer des marchés à bons de commande afin de disposer d'un ou plusieurs prestataires dont la fonction sera l'élaboration et la mise à jour des PCS et des PICS, et l'accompagnement des collectivités dans la mise en oeuvre de leurs dispositions de gestion de crise.
Le SMAVD animera ces groupements de commandes qui seront mis à disposition des communes et des EPCI qui souhaitent bénéficier de l'accompagnement technique de ce ou ces bureaux d'études spécialisés.
Les prestations seront à la charge des communes ou des EPCI bénéficiaires.

L'action a été dimensionnée pour l'appui d'une trentaine de communes, réparties par départements.
Par ailleurs, le Grand Avignon et DLVA ont émis une volonté de s'engager dans une démarche PICS. Il est proposé d'étendre cette action à l'ensemble des EPCI de la Basse Durance (soit 4 EPCI : GA, COTELUB, TPA, LMV) et à DLVA. L'opération prévoit la mise en œuvre des PICS sur la durée du PAPI. Le marché à bons de commande produit par le SMAVD pourra bénéficier aux 15 EPCI du périmètre PAPI. La prestation consistera en un accompagnement (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) pour la mise en œuvre du volet inondation des PICS.

INDICATEURS DE SUIVI ET DE REUSSITE

- Nombre de PCS réalisés et / ou mis à jour
- Nombre de PICS élaborés
- Nombre de réunions d'animation réalisées auprès des communes, EPCI et autres partenaires.

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Opération	Description de l'opération	MOA	Coût PAPI	HT/TTC
3.1a	Elaboration ou révision des plans communaux de sauvegarde (volet inondation) pour les communes du département 84	**SMAVD en tant que coordonnateur. Chaque commune est pilote de sa prestation**	**60 000 €**	**TTC**
3.1b	Elaboration ou révision des plans communaux de sauvegarde (volet inondation) pour les communes du département 13		**60 000 €**	**TTC**
3.1c	Elaboration ou révision des plans communaux de sauvegarde (volet inondation) pour les communes des départements 04 et 05		**90 000 €**	**TTC**
3.1d	Mise en œuvre des PICS	**EPCI**	**96 000 €**	**TTC**
TOTAL			**306 000 €**	

Opération	CD84	Communes	GA	TPA	LMV	COTELUB	GA
3.1a	**18 000 €** (30%)	**42 000 €** (70%)	-	-	-	-	-
3.1b	-	**60 000 €** (100%)	-	-	-	-	-
3.1c	-	**90 000 €** (100%)	-	-	-	-	-
3.1d	-	-	**19 200 €** (20%)	**19 200 €** (20%)	**19 200 €** (20%)	**19 200 €** (20%)	**19 200 €** (20%)
TOTAL	**18 000 €**	**192 000 €**	**19 200 €**	**19 200 €**	**19 200 €**	**19 200 €**	**19 200 €**

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	DEBUT	FIN
3.1a								2024	2027
3.1b								2024	2027
3.1c								2027	2030
3.1d								2024	2030

Reçu au Contrôle de légalité le 04 juillet 2023